## Initiatives ministérielles

Devant ces faits, comment le ministre d'État chargé des Finances a-t-il pu soutenir lundi à la Chambre que son gouvernement «a pris des mesures pour réduire les dépenses gouvernementales afin que nous vivions selon nos moyens»?

Au nom de la responsabilité financière, le gouvernement essaie de se décharger de la dette sur les provinces et les municipalités. Avec le projet de loi C-32, il le fait en sabrant dans les budgets des programmes d'aide sociale les plus importants. Ce faisant, il s'est déchargé de la difficile question de savoir qui, en bout de ligne, seraient les victimes.

Je n'ai pas besoin de rappeler aux députés que le Régime d'assistance publique du Canada a été établi par le gouvernement du très honorable Lester Pearson en 1966.

Il a permis au gouvernement fédéral de s'entendre avec les provinces pour partager le coût des services de bien-être social offerts aux Canadiens qui en ont le plus besoin.

Ce sont ces mêmes Canadiens que le gouvernement voudrait abandonner aujourd'hui avec tant de cynisme. Le projet de loi C-32 prévoit la mise en oeuvre de l'une des mesures les plus ignobles du budget fédéral de 1991, c'est-à-dire le prolongement de deux ans à cinq ans du plafond de 5 p. 100 imposé au taux de croissance des paiements de transfert au titre du Régime d'assistance publique du Canada.

Le premier plafond a été imposé dans le budget fédéral de 1990 aux provinces qui ne reçoivent pas de paiements de péréquation, c'est-à-dire la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario. Indéniablement, le prolongement de ce plafond empêchera sérieusement les gouvernements de ces provinces de partager avec le gouvernement fédéral le coût des programmes d'aide sociale. Le gouvernement estime que, dans le seul cas de l'Ontario, le coût s'élèvera à un milliard de dollars par année. De façon générale, ce plafond coûtera aux provinces touchées 2 135 millions de dollars à un moment où l'économie canadienne essaie de se sortir de la récession que ce gouvernement a créée.

Nous savons tous que l'Ontario a été dévastée par cette récession ainsi que d'autres politiques mal avisées de ce gouvernement telles que l'Accord de libre-échange, qui a poussé une série de compagnies à s'en aller aux États-Unis, et la TPS, qui a fait augmenter le magasinage

transfrontière au détriment des commerces installés tout le long de la frontière entre l'Ontario et les États-Unis.

Dans les provinces atlantiques, nous ne sommes pas à l'abri des conséquences du grand déclin économique de l'Ontario. Tôt ou tard, en effet, lorsque le pire de la récession sera passé en Ontario, nous en subirons à notre tour tous les contrecoups dans les provinces atlantiques. Déjà, nous commençons à sentir dans l'est de la Nouvelle-Écosse que notre économie s'enfonce de plus en plus dans la récession.

Examinons de plus près les programmes d'aide sociale qui risquent le plus d'être touchés: les logements subventionnés pour les Canadiens à faible revenu, les foyers d'accueil pour les enfants maltraités, les refuges pour les femmes battues et les services essentiels pour les personnes handicapées.

Est-ce que ce sont ces Canadiens qui devraient faire les frais de la mauvaise gestion financière de ce gouvernement? Je crois que non, madame la Présidente, pas en Ontario, pas en Colombie-Britannique, nulle part.

Il ne s'agit là que de quelques exemples. Chacun sait que les Canadiens qui seront le plus touchés sont ceux qui sont sans défense, les pauvres, les malades, les femmes et les enfants. Mais une fois venu le temps des élections, vous pouvez être certains que les membres du gouvernement crieront sur tous les toits leur interprétation des événements et se vanteront de la façon dont ils ont restauré le sens de la responsabilité financière. Que de paroles creuses quand on pense au potentiel humain perdu et aux souffrances que cela a entraînées.

Hier, le premier ministre a déposé à la Chambre le nouveau projet de réforme constitutionnelle du gouvernement. Le gouvernement a manifestement appris, au détriment des Canadiens, qu'il ne peut exclure le public d'un processus sans que cela ne donne lieu à de graves problèmes. Le gouvernement a maintenant promis d'examiner les changements proposés selon un processus ouvert et de leur donner suite. Et pourtant, il continue, en introduisant ce projet de loi, à exclure les Canadiens qui ont le plus désespérément besoin de notre aide. Il n'a pas appris, avec l'accord du lac Meech, qu'exclure les gens de la scène politique ou économique, c'est faire fi de l'histoire et de la culture de notre nation.

Le gouvernement a jugé bon d'inclure le droit à la propriété dans la Charte, mais n'a pas jugé utile de protéger les personnes qui n'ont rien, celles qui ont le plus besoin d'aide. Ce gouvernement s'est toujours désin-